



## **Master complémentaire en gestion des risques et bien-être au travail [MC-RISP]**

### **Caractéristiques du programme**

#### **Compétences visées**

Le Master complémentaire en Gestion des risques et Bien-être au travail offre une formation de qualité encadrée et reconnue à tous les professionnels de la prévention en milieu de travail, et plus particulièrement aux conseillers en prévention spécialisés en ergonomie ou pour les aspects psycho-sociaux du travail y compris la violence, le harcèlement moral ou sexuel au travail qui assurent leurs missions dans le cadre réglementaire défini par la Loi relative au Bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (1996) et ses arrêtés d'application.

Le programme aborde à la fois les aspects de reconnaissance des risques, d'évaluation et d'amélioration des situations de travail et les aspects psychosociaux d'appréciation des attitudes et des comportements. Le programme vise ainsi à la compréhension, la collaboration et l'intégration des différentes disciplines appelées à intervenir conjointement en milieu du travail dans le champ du bien-être au travail.

#### **Structure du programme**

Le programme comprend 60 crédits de formation répartis comme suit :

- **un tronc commun (15 ECTS)** concernant la formation multidisciplinaire de base, assurant la formation générale, les aspects juridiques généraux, y compris les rôles des différents conseillers en prévention, la sécurité, l'ergonomie, la santé et le bien-être au travail ;
- **des modules de spécialisation (30 ECTS)** au choix :
  - soit Ergonomie
  - soit Aspects psychosociaux du travail, dont la violence au travail, le harcèlement moral ou sexuel au travail
- **le travail de fin d'étude (15 ECTS).**

#### **Spécificités**

Outre le tronc commun du programme, qui apporte la formation multidisciplinaire de base, l'étudiant est amené à choisir une spécialisation : soit en ergonomie, soit dans les aspects psychosociaux du travail (dont la violence et le harcèlement sexuel ou moral au travail).

L'atout majeur de ce Master, unique en Communauté Française, réside dans la formation transdisciplinaire qu'il propose, associant des spécialistes issus de domaines différents (psychologie du travail, ergonomie, santé publique, etc.) de plusieurs universités belges.

#### **Atouts professionnels**

Cette formation spécialisée procure les connaissances et compétences nécessaires pour l'exercice du métier de conseiller en prévention spécialisé en ergonomie ou aspects psychosociaux du travail. Plus généralement, elle offre une approche intégrée du champ de prévention des risques au travail, pertinente pour les professionnels concernés par le bien-être au travail.

Ce Master complémentaire assure une formation aux personnes désireuses de s'orienter vers les métiers de l'ergonomie et ceux liés à l'étude de la charge psychosociale du travail.

#### **Information pratiques**

**Equipes partenaires** Les quatre Universités participantes au programme des cours sont :

- pour l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles : l'Université Libre de Bruxelles (Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation) et l'Université de Mons (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) ;
- pour l'Académie universitaire Wallonie-Europe : l'Université de Liège (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) ;
- pour l'Académie universitaire Louvain : l'Université catholique de Louvain (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation).

**Horaire** : Horaire de jour, pendant un an.

**Lieu d'enseignement** : Les cours sont dispensés tout au long de l'année académique sur les différents sites des universités participantes - Bruxelles (ULB), Mons (UMONS), Louvain-La-Neuve (UCL) et Liège (ULg) - à raison de deux jours par semaine, les mardis et vendredis de 9h à 18h. Un seul et même thème est abordé par demi-journée et les cours d'une même journée sont toujours organisés sur le même site. *La participation active aux cours est requise. Les cours d'une même journée sont toujours organisés sur le même site.*

**Catalogue des cours** : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-RISP.html>

## Où s'informer ? ULB - Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education

Secrétariat facultaire : M. Olivier Cornélis

Tél. 02 650 32 69, fax 02 650 31 36, [ocornelis@admin.ulb.ac.be](mailto:ocornelis@admin.ulb.ac.be)

Campus du Solbosch - Bâtiment D - 9ème niveau

Responsable académique du programme à l'ULB : Prof. Cécile van de Leemput

Tél. 02 650 32 85, [cecile.van.de.leemput@ulb.ac.be](mailto:cecile.van.de.leemput@ulb.ac.be)

## Où s'informer ? UMONS - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Secrétariat des études :

Tél. 065 37 31 01-02-03-04

Fax 065 37 31 60, [secretariat.fpse@umons.ac.be](mailto:secretariat.fpse@umons.ac.be)

Place Warocqué 17, 7000 Mons

Responsable du programme à l'UMONS : Prof. Agnès Van Daele

Tél. 065 37 31 50, [agnes.vandaele@umons.ac.be](mailto:agnes.vandaele@umons.ac.be)

## Conditions d'accès

- Le Master complémentaire en gestion des risques et bien-être au travail est accessible à toute personne détentrice d'un grade académique de master sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins sur base d'une décision des Autorités académiques et après avis du comité de gestion.
- La procédure d'admission prévoit, avant inscription officielle dans l'une des Académies participantes, le dépôt d'un formulaire d'intérêt qui est examiné par le comité de gestion du programme. Celui-ci décide de son acceptation sur base de la formation initiale du candidat et de sa correspondance avec le module de spécialisation choisi.

## Jury d'examens

Président : Mme Cécile van de Leemput (ULB)

Secrétaire : Mme Agnès Van Daele (UMONS)

## Cursus

Année unique - **RISP6**

## Année unique

### Tronc commun : Formation multidisciplinaire de base (15 ECTS)

GRBE0001-1	Cadre et missions de la fonction de préventeur (y compris introduction du master) • Mme Cécile VAN DE LEEMPUT • 3 ECTS (théorie)
GRBE0002-1	Gestion des risques (y compris la gestion des accidents du travail, maladies professionnelles...) • Mme Catherine HELLEMANS • 5 ECTS (théorie)
GRBE0003-1	Analyse du travail • N. • 2 ECTS (théorie)
GRBE0004-1	Introduction aux disciplines (ergonomie, aspects psychosociaux, hygiène, etc) • N. • 3 ECTS (théorie)
GRBE0005-1	Approche psychosociologique des organisations • N. • 2 ECTS (théorie)

### Modules de spécialisation

Un module de cours à choisir parmi les modules de cours suivants :

	<b>Ergonomie : 30 ECTS + TFE (15 ECTS)</b>
GRBE0201-1	Normalisation, législation spécifique à l'ergonomie • N. • 3 ECTS (théorie)
GRBE0202-1	Ergonomie et Technologie de l'information • Mme Cécile VAN DE LEEMPUT • 3 ECTS (théorie)
GRBE0203-1	Evaluation des charges du travail (physique, mentale, psychique) • N. • 3 ECTS (théorie)
GRBE0204-1	Conception et Evaluation en ergonomie • N. • 3 ECTS (théorie)
GRBE0101-1	Organisation du travail et changements : cours transversal • Mme Sabine POHL et M. Michel SYLIN • 3 ECTS (théorie)
GRBE0102-1	Travail, santé et bien-être : cours transversal en partie • Mme France KITTEL • 4 ECTS (théorie)
GRBE0103-1	Méthodes quantitatives et qualitatives : cours transversal • Mme Catherine HELLEMANS • 4 ECTS (théorie)
GRBE0205-1	Gestion de projet en ergonomie • N. • 4 ECTS (théorie)
GRBE0206-1	Questions de recherche en ergonomie • N. • 3 ECTS (théorie)
GRBE0207-1	Travail de fin d'études (TFE) • N. • 15 ECTS (travaux personnels)

**Aspects psychosociaux, y compris la violence, le harcèlement moral et sexuel au travail : 30 ECTS + TFE (15 ECTS)**

GRBE0301-1	Cadre législatif en matière de risques psychosociaux • N. • 2 ECTS (théorie)
GRBE0302-1	Négociation et gestion des conflits • N. • 2 ECTS (théorie)
GRBE0303-1	Définition et évaluation des risques psychosociaux individuels et collectifs • N. • 4 ECTS (théorie)
GRBE0304-1	Techniques en intervention psychosociale • N. • 3 ECTS (théorie)
GRBE0101-1	Organisation du travail et changements : cours transversal • Mme Sabine POHL et M. Michel SYLIN • 3 ECTS (théorie)
GRBE0102-1	Travail, santé et bien-être : cours transversal en partie • Mme France KITTEL • 4 ECTS (théorie)
GRBE0103-1	Méthodes quantitatives et qualitatives : cours transversal • Mme Catherine HELLEMANS • 4 ECTS (théorie)
GRBE0305-1	Gestion de projet en matière de risques psychosociaux • N. • 4 ECTS (théorie)
GRBE0306-1	Questions de recherche relatives aux risques psychosociaux • Mme Catherine HELLEMANS • 3 ECTS (théorie)
GRBE0307-1	Travail de fin d'études (TFE) • N. • 15 ECTS (travaux personnels)